ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=Publication JOAFE,OU=0002 13000918600011,OU=Direction Information Legale Administrative,O=Gouv,C=FR
75015 Paris
2014-06-20 11:56:21

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1773 - page 3027

95 - Val-d'Oise

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Argenteuil.
CYCLOBERGES.
Objet : s'inscrire dans une démarche de promotion active de l'usage du vélo et du recyclage ; concourir à la préservation de l'environnement ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain tout en promouvant la citoyenneté et la solidarité intergénérationnelle ; utiliser le vélo comme outil d'aide à la démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle ; porter une attention toute particulière en direction de la jeunesse et du public concerné par le handicap ; favoriser l'échange des savoir-faire et la formation autour de la mécanique en associant l'échange d'expériences, la mutualisation des connaissances tout en encourageant l'autonomie ; être un acteur dans le maintien des liens sociaux entre les individus en utilisant le support cycle afin de promouvoir la solidarité et la citoyenneté ; devenir un outil d'aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle, à travers ses projets et les activités proposées ; remettre en circulation des vélos délaissés, réutiliser les pièces détachées et recycler les matières premières ; promouvoir et valoriser la pratique du vélo au quotidien ; participer à la promotion des actions favorisant les circulations douces au sein de l'Agglomération d'Argenteuil-Bezons, dans le cadre des politiques de développement durable ; encourager l'utilisation de modes alternatifs à la voiture individuelle, notamment le vélo, et en donnant les information et les conseils nécessaires à leur utilisation ; conseiller et aider bénévolement les acteurs engagés dans des actions facilitant la mobilité des piétons et cyclistes.
Siège social : 44, avenue Gabriel Péri, 95100 Argenteuil.
Date de la déclaration : 27 mai 2014.